



## Réunion du 23/02/2010 préparatoire au Conseil d'Administration du 03/03/2010.

Cette réunion, à l'initiative du DG, avait pour but annoncé d'informer les OS sur les sujets qui seront abordés lors du CA du 03/03 et en priorité sur les budgets (exécution du budget 2009 et budget prévisionnel 2010). Le SNAF-UNSA Forêts a choisi d'y participer, afin de recueillir de l'information avant le CA du 3 mars mais force est de constater que les conditions ne sont toujours pas réunies pour reprendre un quelconque dialogue.

Je vais reprendre ce qui nous a été déclaré par le DG :

Bilan 2009 :

Ces résultats sont appréciés par rapport au budget modificatif du 01<sup>er</sup> Juillet 2009.

- Les ventes de Bois ont moins rapporté que prévu car j'ai (le DG a) interdit, en fin d'année, la commercialisation du chêne de qualité si celui-ci était invendu à la vente publique, (donc pas de vente « amiable » des invendus comme cela se pratique assez souvent parfois en dessous du prix d'estimation). Ces bois, restés sur pied, commencent d'ailleurs à être commercialisés depuis le début de cette année. (Valeur estimée environ 15 Millions d'€uros)
- L'activité concurrentielle a présenté un résultat un peu supérieur aux prévisions.
- Les charges internes sont restées stables et un coup de frein vigoureux a été donné aux charges externes (entreprises externes réalisant nos travaux).

2009 a été une mauvaise année obligeant à prendre des mesures difficiles mais je (le DG) remercie tous les personnels de l'engagement de ceux-ci, ce qui a évité les mesures les plus dures c'est-à-dire le licenciement d'OF et/ou de contractuels. (A noter cependant que cela avait été le bâton non déguisé brandi lors de la réunion similaire début 2009 : « travaillez plus, sinon... » et d'ailleurs à part ce « merci » aujourd'hui, quel retour ont eu les personnels ?)

En 2009, l'ONF a fait sa part d'efforts, ce qui a d'ailleurs été reconnu par les tutelles. Ces efforts nous ont aidé pour construire et négocier le budget 2010.

Budget 2010 :

Je cite ici mot à mot le DG : « Nous avons un projet de budget pour 2010 à l'équilibre sur des bases exigeantes et réalistes à condition que nous soyons économes et réactifs ». (L'an dernier, rappelons qu'en matière d'économie, il nous avait « amusé » en nous conseillant par

exemple, lors de déplacements, de se grouper dans les véhicules administratifs comme si les personnels n'y avaient pas pensé, ou encore, d'attendre d'être de retour au bureau et d'utiliser le tel fixe plutôt que le portable...)

Les discussions afin d'établir ce budget ont été longues et difficiles (avec les tutelles) et ont nécessité des arbitrages du Premier Ministre. Ce budget est construit sans aucune ponction sur réserve ou provision, c'est un budget sincère.

Les tutelles commencent à prendre en compte les spécificités de l'ONF; l'ONF est le seul « opérateur » de l'Etat à s'autofinancer, y compris les Missions d'intérêt général, les autres opérateurs bénéficient de dotations budgétaires, il est aussi le seul à employer une majorité de personnels fonctionnaires.

Les effectifs : application du contrat de plan donc la diminution des effectifs continue.

Voilà, en résumé, les principales annonces faites par le DG lors de cette réunion. Je ne vous noierai pas sous tous les tableaux chiffrés.

L'intervention du SNAF-UNSA a en priorité concerné :

- les effectifs
- les conséquences du moratoire de 2009
- la continuation de la diminution des effectifs avec les effets que cela entraîne sur le mal-être et la démotivation des personnels
- et surtout le fait que notre établissement n'a plus les personnels nécessaires pour remplir ses missions.

Il suffit d'ailleurs de constater qu'environ l'équivalent de 300 postes sont stockés sur les C.E.T. ce qui veut bien dire que les personnels font de gros efforts pour que notre établissement remplisse ses missions malgré le manque de personnel et les postes non pourvus.

Suite à cette intervention, le DG a admis la validité de ces remarques...mais n'a proposé aucune solution satisfaisante puisque les suppressions de postes vont continuer.

De plus le SNAF-UNSA a demandé que les postes non pourvus l'année dernière, suite à ce qui était un moratoire sur les recrutements (donc une suspension) soit compensé cette année, c'est-à-dire que le remplacement autorisé d'un départ à la retraite sur deux de 2009 soit ajouté à celui de 2010 ce qui permettrait une compensation poste pour poste ou quasiment des départs en retraite prévus cette année.

En conclusion nous restons dans la continuation : travaillez plus pour être de moins en moins nombreux.